

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 — » 11 — » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.										
Arrivées à		Départs de		Arrivées à						
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	8 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	13 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.		
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 38 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.		
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 37 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.		
Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4 ^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56 ^m soir.				Train de foire. Départ de Libos. — 7 h. 10 ^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15 ^m matin.						

Cahors, le 12 Juin.

ÉLECTION SÉNATORIALE

DU 10 JUIN.

MM. Béral..... (Elu) 241 voix.
Pagès Dupont..... 103 —
De Pradelle..... 26 —

Ce résultat inattendu ne saurait nous arracher la moindre parole amère.

C'est avec une profonde tristesse, voilà tout, que nous constatons le suicide du parti républicain conservateur.

Il avait pour mission patriotique de faire face au courant radical; il a préféré se jeter dans ce courant, la tête la première, et se laisser emporter.

C'est un plongeon héroïque, un renoncement admirable que l'on jugera mieux à mesure que les événements se dérouleront.

Aujourd'hui, plus rien dans le Lot n'arrête la marche triomphale des radicaux. Ils sont les maîtres incontestés. Les modérés leur ont galamment cédé la place.

Attendons les effets de cette domination tutélaire.

L'OPINION DE GAMBETTA

SUR LA RÉFORME JUDICIAIRE.

On lit dans le *Parlement* :

« M. Gambetta, en offrant un portefeuille à M. Ribot, avait prévu de sa part une objection. « Vous craignez peut-être, lui avait-il dit, mes projets sur la magistrature ? Rassurez-vous, je

ne toucherai pas à l'immovibilité des magistrats, et je l'entends comme vous. Sur ce point, mon opinion est faite. Homme de palais, je sais que les coups indirects que l'Empire a portés à l'immovibilité des magistrats ont été une des choses qu'on lui a reprochées le plus dans une partie essentiellement intelligente et parlante du public français, et qui lui ont fait le plus de tort. Mais, sans doute, vous admettez une réforme qui, en supprimant un assez grand nombre de sièges, supprime les magistrats qui les occupent ? — Certainement, a répondu M. Ribot. — Eh bien, c'est la seule réforme que je veux faire. N'ayez donc aucune crainte au sujet de cette question. »

La Révolution à froid

Un républicain de vieille date, M. H. Garcin, rédacteur du *National*, s'exprime ainsi au sujet de la prétendue « réforme » de la magistrature votée par la Chambre.

Ce que fait cette Chambre, dit-il, c'est de la révolution à froid, sans l'exense des nobles passions ni des entraînements de la lutte, sans le souffle des idées généreuses.

Est-ce bien pour en arriver là que nous avons tenu tête à l'Empire ? que nous avons stigmatisé ses façons arbitraires et la servilité des jugements qu'il arrachait à quelques juges ? Était-ce bien pour qu'un jour la République, tombée entre les mains qui la détiennent maintenant, fit ce qu'il n'avait pas osé faire, brisât avec l'immovibilité l'indépendance de la Justice entière et transformât ouvertement sans pudeur le pouvoir, qui doit être impartial, en un instrument de règne, de politique et de parti !

Un tremblement nerveux la saisit, elle s'écria :

— Hélas ! que vais-je devenir ?

Diane dit résolument :

— La crise devient aiguë, tant mieux, ce sera plus tôt fini : ce n'est pas vivre que de trembler sans cesse comme tu le fais. Notre devoir, avant tout, est de faire opposition à ce mariage; le comte Selvaggia s'occupe activement de rechercher le marquis del Guasto; il peut le retrouver d'un instant à l'autre : il faut partir.

Béatrice continuait à trembler; elle dit d'une voix faible :

— Je me sens mourir; c'est mon bonheur qui va se jouer.

Diane insista.

— Il me semble, ma chère, qu'à ta place je souffrirais cruellement à l'idée de cette cour faite par mon mari à une autre femme. Allons, sois énergique. Le triomphe est au bout de cette dernière épreuve. Je te le répète, il faut partir.

Béatrice saisit les mains de la jeune fille et dit avec simplicité :

— Agis comme tu l'entendras, Diane, je crois en toi.

XXIII

Aussitôt arrivée, Diane se fit conduire à l'ambassade d'Italie. Elle voulait savoir à quoi s'en tenir sur les démarches tentées en faveur de sa cousine par le comte Selvaggia. Celui-ci vint au-devant d'elle, le sourire

On lit dans le *Journal des Débats* :

C'est à nos fautes comises au dedans, que nous devons les échecs que nous subissons au dehors. Une folle émotion à l'intérieur fait négliger entièrement un pareil intérêt extérieur ! *On s'imagine sauver la République et on perd la France !* Plaise au ciel que les conséquences de si grandes fautes ne se fassent pas sentir ni trop vite ni trop cruellement !

Impôts et revenus

La direction générale de la comptabilité publique vient de faire publier le tableau des impôts et revenus indirects pendant le mois d'avril 1883.

Le résultat général est loin d'être satisfaisant; il s'établit comme suit :

Recouvrements	191,323,000 fr.
Evaluations	196,990,000 fr.
Diminution	5,667,000 fr.

Comme on le voit, la situation est grave et mérite toute l'attention de M. Tirard, ministre des finances. Si, en effet, les mois suivants ne sont pas plus favorables que les mois précédents, on peut évaluer à une cinquantaine de millions la perte supportée en 1883 par une moins-value des rentrées comparées aux évaluations budgétaires.

Du reste, c'est un état général; la ville de Paris elle-même est atteinte. En effet, le produit des droits d'octroi pendant le mois de mai 1882 avait été de 59,752,146 fr. 67, tandis que ce produit pour le mois de mai 1883, est seulement de 57,832,098 fr. : soit une différence en moins de 1,920,048 fr. 67.

L'arrêté de compte fait le 28 mai dernier accuse, à la caisse générale, une diminution totale de 2,297,064 fr. 51.

aux lèvres, les mains tendues.

— Eh bien! vous voici revenue, ma belle capricieuse? Mais qu'avez-vous? Que vous est-il arrivé? vous êtes toute changée.

— Rien, je n'ai rien.

Il avait emprisonné ses mains dans les siennes et la dévisageait. Elle rougissait sous ce regard éloquent. Il dit d'un air triste :

— Je croyais être votre ami; pourquoi ne parlez-vous pas?

Elle s'impatientait.

— Mais je n'ai rien, je vous jure, si ce n'est l'indignation que me cause la nouvelle du prochain mariage du comte de Vierville. Comment avez-vous appris cela?

— Par un de mes amis qui a passé une semaine au château de Vierville. On l'a présenté à la fiancée; vous le voyez, il est temps d'agir : je me mets à votre disposition, usez, abusez de moi, je serai heureux de vous éviter le plus léger ennui.

Un élan la porta vers lui, saisissant la main du comte, elle la serra d'une énergique étreinte, s'écriant :

— Que vous êtes bon ! que je vous aime ! comte!

Il devint très pâle devant ce témoignage de profonde gratitude et dit d'une voix que l'émotion faisait trembler :

— Merci!

— Mais, j'y pense, j'ai à vous remettre un volumineux paquet qui vient de l'ambassade de Londres; j'ai idée que c'est votre marquis del Guasto qui se décide à reparaitre.

NOUVELLES DU TONKIN

La garnison de Hanoï a déjà reçu d'importants renforts, mais aucun mouvement offensif ne sera tenté avant l'arrivée des troupes envoyées de France. Les Pavillons Noirs occupent toujours les environs de la citadelle et ont pillé une partie de la ville. Un grand nombre d'habitants ont déjà pris la fuite.

Les navires de guerre français, mouillés sur rade en prévision de surprise et de tentatives d'incendies, sont protégés contre les brûlots ennemis par de fortes chaînes tendues à l'arrière et à l'avant.

Les pirates du fleuve Rouge ont, en effet, la coutume de lancer des radeaux enflammés dans la direction des bâtiments qu'ils veulent détruire.

Les reconnaissances faites par la marine et les troupes d'infanterie, les renseignements parvenus à Hanoï et à Saïgon ne laissent plus aucun doute sur les véritables forces et sur l'organisation de l'ennemi. Les Pavillons Noirs, à peine armés il y a trois ans, sont aujourd'hui pourvus de canons et de fusils à longue portée et à tir rapide.

« Dans la défense de la citadelle de Nam-Dinh, écrit-on au *Temps*, leurs pièces de 14 et de 29 étaient pointées avec une telle précision que leurs projectiles atteignaient très souvent nos navires de guerre, brisant même la mâture de la canonnière la *Surprise* et perçant la coque de la *Fanfare*. J'estime actuellement à six mille hommes le nombre des renforts indispensables à notre corps expéditionnaire. »

LES « PAVILLONS NOIRS ».

Un officier supérieur, qui a séjourné longtemps en Cochinchine, donne dans la *France*

— Ah ! donnez, donnez vite.

Elle se suspendait à son bras, le regardant les ses grands yeux suppliants.

Il la conduisit vers son bureau; ouvrant un des tiroirs, il en tira un paquet cacheté et le lui remit.

Diane l'ouvrit, une lettre s'en échappa; elle était du marquis del Guasto; il disait tous ses regrets de n'avoir pu répondre plus tôt à son appel; plaisantant sur sa manie de voyager, il racontait les incidents nombreux qui lui étaient survenus et qui entravaient sa marche depuis près de deux ans.

Le marquis terminait sa lettre en priant Diane de l'excuser auprès de la comtesse de Vierville; il envoyait les deux correspondances si ardemment désirées, et qui devaient jeter une éclatante lumière sur le drame de la maison Ristordi.

Diane se dressa rayonnante, s'écriant :

— Enfin, nous le tenons, ce terrible vagabond. Je vous quitte, mon cher ami, je cours vers Béatrice; c'est la vie que je lui apporte dans ce chiffon de papier.

Serrant la main du comte Selvaggia, elle descendit l'escalier en courant; s'adressant à son cocher elle lui dit :

— Retournez à l'hôtel, vite, je suis pressée.

A suivre

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(63) du 12 Juin 1883.

LES

COUPS DE FOUDRE

Par CHARLES FRED

Omnia vincit amor

— Eh bien ! descends : dis à Matteo et à Beppo qu'on organise tout pour le départ. La dépêche que je reçois me force à quitter le château aujourd'hui même. Prépare ce qui m'est nécessaire pour une journée.

Tu resteras avec Beppo pour tout surveiller; tu viendras me rejoindre dans quelques jours. Matteo nous accompagnera. Commande les relais de poste.

Martha sortit, s'empressant d'exécuter les ordres qu'elle venait de recevoir.

Diane se dirigea vers l'appartement de Béatrice et ouvrit la porte.

La jeune femme reposait dans son lit : elle tourna lentement la tête. Se dressant sur son séant, elle dit, effrayée :

— Qu'as-tu, Diane ? Es-tu malade ? Parle. Tu me fais peur.

Diane essaya de sourire et répondit :

— Je suis fatiguée; mais il ne s'agit pas de cela; tiens, lis!

Elle lui tendit la dépêche. Béatrice la lut.

quelques renseignements sur les « Pavillons Noirs » qui exercent au Tonkin la contrebande de l'opium, de la poudre, des armes de guerre, et qui se joignent aux Annamites pour nous disputer le pays :

Ils comptent dans leurs rangs pas mal d'Européens, des Français surtout, qui ne se recrutent évidemment pas parmi la crème de la population, mais tous sont énergiques et entreprenants. On en parlait déjà beaucoup quand j'étais là-bas. Quelques hommes de troupe de mon régiment ont déserté pour passer aux Pavillons Noirs. D'autres, qui étaient rentrés en France, sont retournés en Cochinchine plus tard, pour s'enrôler dans les bandes. Je pourrais en nommer cinq, au moins. Je connais aussi des officiers réformés, des marins, etc., etc., qui sont allés grossir les rangs des contrebandiers dits : Pavillons Noirs.

On disait alors qu'après deux à trois voyages sur le fleuve Rouge, avec cargaison d'armes et de poudre (que les Anglais et les Américains fournissaient à volonté), on pouvait, si l'on n'était pas tué, gagner une centaine de mille francs. L'appât de ce gain rapide assure le recrutement des contrebandiers.

Un journal illustré représente les Pavillons Noirs armés de lances en bambou, d'arcs et de flèches. C'est une douce illusion du dessinateur. Si cet artiste voyageait jamais dans les pays qu'il dessine pour son journal, il apprendrait vite à ses dépens que les bandits ont beaucoup plus de fusils Winchester, Remington, Martini, etc., de bons revolvers et de solides coutelas, que de lances en bambou.

Ces brigands ont pour complices les mandarins de Hué et d'ailleurs, aussi bien que des Européens, habitant Shanghai, Saïgon, Mytho, etc., etc., gros négociants, vivant dans la haute société de l'endroit, fréquentant les fonctionnaires, les officiers, les personnages les plus honorés du pays. Par eux, et au moyen d'intermédiaires indigènes, les Pavillons Noirs sont prévenus de tous les mouvements de troupes, des mesures prises ou projetées.

Comme conclusion : s'attendre à tout de la part des bandits en question ; une énergie et un courage très supérieurs à ceux des simples Annamites ou Chinois ; une organisation forte, un armement sérieux ; des relations sûres et soignées, de Canton à Saïgon, en passant par Hué, Mytho et autres villes. Prendre des mesures en conséquence ; se défier de tout et de tous.

SÉNAT

Séance du 9 juin.

LES JUGES CONSULAIRES.

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet relatif à l'élection des juges consulaires.

M. Dauphinot développe un amendement dont le but est de remplacer le texte de l'article 20 par le texte suivant :

Les membres des chambres de commerce seront élus par tous les commerçants patentés qui se trouvent chaque année désignés par la loi comme devant contribuer à l'entretien et aux dépenses des Bourses et Chambres de commerce, et payant un impôt établi à cet effet proportionnellement à l'imposition de leur patente.

Les membres des chambres consultatives des arts et manufactures seront élus par le même corps électoral que les Chambres de commerce ; et les Chambres consultatives continueront à élire leur bureau comme par le passé.

L'amendement est combattu par M. le Rapporteur.

Il est procédé au scrutin sur l'amendement de M. Dauphinot.

Voici le résultat : Pour, 141 voix ; contre 119. L'amendement est adopté.

L'article 21 est adopté.

Le Sénat décide qu'il passera à la deuxième délibération.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 juin

LE VINAGE DE LA RÉCOLTE DE 1882

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition de M. Bernard Lavergne, portant autorisation temporaire de verser de l'alcool sur les vins de 1882, moyennant un droit de 20 francs par hectolitre d'alcool.

M. Bernard Lavergne. — Ces mesures ont

pour objet de sauver les récoltes que la chaleur de l'été ferait périr.

Le rejet de la proposition ruinerait un grand nombre de petits propriétaires. (Très bien !)

M. Raspail. — Je combats la proposition comme préjudiciable à l'hygiène publique et à l'intérêt du Trésor, et favorisant la fraude. Le vin auquel on ajoute 10 degrés d'alcool n'est plus qu'une boisson alcoolique.

La question revient à réparer l'erreur du traité franco-espagnol, autorisant l'entrée des vins moyennant 2 fr. l'hectolitre. L'hygiène publique y est intéressée. La fraude n'augmente pas ; or, elle serait favorisée par la présente loi.

Lorsque nous exporterons des vins purs, on croira néanmoins qu'ils contiennent de l'alcool ; et la suspicion restera.

La loi profitera au commerce, non aux propriétaires ; elle développera les tripotages. Et ce sera la ruine des populations viticoles.

M. le Ministre des finances. — Le gouvernement réprime énergiquement la fraude. La proposition actuelle répond à un besoin réel ; elle rendra de grands services aux petits viticulteurs.

M. Guichard. — La question est de savoir si la culture de la vigne sera sacrifiée à la fabrication des vins. La loi blessera cruellement les intérêts du vigneron.

L'orateur critique les dispositions du traité avec l'Espagne. — Les vins falsifiés envahissent les frontières.

M. Fochet. — La proposition favorise l'intérêt agricole.

M. Michou. — La loi encourage la fraude et l'addition de l'alcool est un procédé détestable. Il est trop tard, au mois de juin, pour verser de l'alcool dans les vins.

On arrivera à perdre la réputation des vins français.

M. Bernard Lavergne. — La loi ne sera que temporaire. Ce sera le seul moyen de permettre aux viticulteurs de vendre leurs vins.

Je prie la Chambre de voter la proposition.

Par 264 voix contre 231, la Chambre décide qu'elle passera à la discussion des articles.

La séance est levée à six heures et renvoyée à lundi.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

VILLE DE CAHORS.

L'emprunt de un million.

Cet emprunt a pour but d'abord d'acquitter les dettes antérieures de la ville pour lesquelles elle sert aux créanciers l'intérêt à raison de 5 0/0. Ces dettes formant un total de 102,016 francs, représentent le prix d'acquisition de divers immeubles et le montant d'une somme due à la succession Galdemar. Grâce à ce nouvel emprunt à 4 fr. 65, la ville aura désormais un boni annuel de 0 fr. 35 sur les intérêts qu'elle a à servir.

D'un autre côté, 898,900 francs seront consacrés aux travaux projetés. 526,400 francs à l'établissement du quai de ceinture de la rive droite du Lot, depuis le pont Louis-Philippe jusqu'au pont Valentré. 252,500 francs à l'élargissement des rues St-Géry, Haute-Serre, Sainte-Claire, du moulin St-James et des Pénitents, enfin, 120,000 francs à l'amélioration de la distribution des eaux. Car ce sont là les travaux qu'a décidés le conseil municipal dans sa séance du 21 juin 1882.

L'ouverture du quai facilitera l'accès de la rivière, à la navigation, embellira cette partie de la ville et permettra, en outre, la création de deux cales et d'un lavoir.

L'élargissement des rues St-Céry et Haute-Serre est une conséquence de la construction du quai, qui sera ainsi relié par de larges voies d'accès aux allées Fénelon.

L'élargissement des rues Sainte-Claire, du moulin St-James et des Pénitents, nous paraît moins urgente. Nous eussions préféré voir figurer sur la liste des travaux projetés, par exemple, l'élargissement de la rue de la Préfecture, cette voie si fréquentée qui conduit de la place du Marché à la place des Petites-Boucheries, ou la création d'une voie directe conduisant à la nouvelle Gare.

Quant à la distribution d'eau, on sait que par suite du mauvais état des turbinés, cette œuvre, qui date de 1853, donne des résultats peu satisfaisants. La santé publique est intéressée à voir s'améliorer ce service important.

Tous ces travaux ne seront entrepris qu'à la suite d'une déclaration d'utilité publique. Elle

fera l'objet de décrets qui interviendront quand la question des voies et moyens aura été entièrement résolue.

Les projets relatifs à la construction du quai de ceinture et à la distribution d'eaux devront être soumis à l'examen du conseil général des ponts-et-chaussées.

L'amortissement de l'emprunt de un million exigera une annuité moyenne de 74,412 francs, qui pourra être prélevée par la ville, sur ses revenus ordinaires.

En effet, d'après le relevé des trois derniers comptes, les recettes ordinaires qui se sont élevées en moyenne à 253,733 francs l'ont emporté de 103,319 francs sur les dépenses corrélatives. Au surplus par suite de la révision des tarifs de l'octroi, qui doivent être appliqués à partir de la présente année, les recettes ordinaires sont accrues de 10,000 francs ; ce qui portera l'excédant à 113,319 francs. La portion disponible des revenus sert, il est vrai, jusqu'à concurrence de 23,000 francs, au remboursement d'un emprunt contracté par la ville, en vertu du décret du 24 novembre 1874, et sur lequel il reste dû en capital 206,000 francs environ. Mais, en 1883, époque à laquelle doit commencer le remboursement de l'emprunt actuel, la ville aura entièrement amorti l'emprunt ci-dessus, et n'aura plus qu'à servir une annuité de 2,000 francs, pour les avances qu'elle se propose de demander à la caisse des écoles.

Il en résulte que la partie sans emploi des revenus, doit être évaluée dès 1883, à 110,000 francs environ, somme plus que suffisante pour permettre à la ville de satisfaire à ses nouveaux engagements, tout en conservant une réserve importante pour parer aux besoins imprévus.

L'emprunt de un million devra donc être entièrement remboursé sur les revenus ordinaires de la ville. Il n'en résultera aucun accroissement de charge pour les contribuables.

Cet emprunt sera réalisé et employé en trois ans : 500,000 francs la première année, 300,000 francs la seconde et enfin 200,000 francs la troisième année.

La Fanfare Sainte-Cécile de Puy-l'Evêque vient de se distinguer au Concours musical de Sainte-Foi.

Trois prix ont couronné les efforts de nos jeunes musiciens.

2^e prix au concours à vue ;

1^{er} prix au concours d'exécution ;

1^{er} prix au concours d'honneur.

C'est un magnifique succès auquel nous applaudissons bien sincèrement.

ACTE DE DÉVOUEMENT.

Le 7 du courant vers quatre heures du soir, le jeune Pendary Julien, âgé de 13 ans, demeurant chez ses parents impasse St-Urcisse, était à se baigner, avec un de ses camarades, près du moulin St-James. Ne sachant pas nager il a bientôt disparu sous l'eau profonde en cet endroit (2 mètres 50 cent.) Le sieur Poujol Louis, âgé de 35 ans, employé à l'usine de Coty, passant en ce moment sur le quai, ayant entendu les cris : au secours, on se noie, que poussait le camarade de Pendary accourt et sans délibérer se laisse glisser du parapet jusqu'à un ressaut, formé par un vieux mur et de là se jette à l'eau tout habillé. Quelques secondes après il avait sauvé le jeune Pendary. Le sauveteur Poujol est marié et père de famille.

On nous prie de signaler encore la circulation de pièces fausses de cinq francs en argent, portant le millésime de 1849 à l'effigie de la République. Avec un peu d'attention, on reconnaît facilement qu'elles ne pèsent point le poids légal (18 grammes 20 au lieu de 25 grammes), l'exergue manque de netteté. Nous engageons le public à se mettre en garde contre la circulation de cette fausse monnaie.

M. Lugol, surnuméraire de l'enregistrement des domaines et du timbre à Cahors, est nommé receveur à Ahun (Creuse).

On écrit de St-Clair :

Le 31 mai, vers une heure du matin, un incendie se déclarait à Pouzal-Bas, commune de St Clair, chez le sieur Capy. Ce dernier

dormait profondément, pendant que sa grange convertie en chaume et attenant la maison était la proie des flammes. Des cris plaintifs, poussés par le cambasier, locataire d'une partie de la maison, réveillèrent la famille Capy, qui s'empressa d'organiser les secours : mais, dans son effolement, le malheureux sinistré, oubliant qu'il avait un veau et un âne dans la grange, monta sur le grenier pour garantir la maison. Grâce à sa présence d'esprit et au dévouement des voisins, la maison fut sauvée, mais tout ce qui se trouvait dans la grange a été totalement détruit. La cause du sinistre est attribuée à la malveillance. L'immeuble était couvert par une assurance.

LE GRAND CONCERT

DE L'ORPHEON

Le concert donné par l'Orphéon de Cahors a tenu toutes les promesses d'un programme fort bien composé. De longtemps nous n'avons eu pareille fête musicale et patriotique aussi, pouvons-nous dire, car le produit de ce concert devait s'ajouter aux fonds déjà recueillis pour l'érection du monument de Léon Gambetta, à Cahors.

La salle était comble, et comment dire le luxe des toilettes qui s'épanouissaient sur tous les points, les retardataires s'étant logés là où ils avaient pu, et fort heureux encore.

Le rideau se lève, et nous saluons avec plaisir la reconstitution de l'Orphéon de Cahors, ce vétéran des concours lyriques, qui reparait la bannière couverte de médailles vaillamment gagnées.

Aux premières intonations du *Chœur des soldats de Faust*, il est facile de reconnaître les solides qualités qui distinguent nos chanteurs du Quercy et, ce qui est de nature à faire valoir ces dons naturels, une direction des plus habiles. M. Poudou qui a dirigé les répétitions, et qui, espérons-le, restera à la tête d'une société à laquelle son brillant passé commande de vivre, est un musicien consommé. Plusieurs années passées au conservatoire l'ont initié à tous les secrets de la musique et de l'harmonie, et nul n'était plus apte à relever notre chorale.

L'interprétation des divers chœurs a été magistrale. Jamais l'Orphéon, même à ses plus beaux jours, ne chanta avec plus de vérité, de sentiment dramatique et de correction *les martyrs aux arènes*. C'était magnifique, aussi la salle a-t-elle éclaté en applaudissements mérités.

Il faudrait citer un à un tous les solistes, car tous ont montré du talent. MM. Pezet, Guénard, Rollès, Cambou ont, dans des genres divers, fait valoir toutes les ressources de leurs voix chaudes et bien timbrées.

MM. Cubaynes, Pezet (Léon) et C... que nous avons moins souvent entendus et applaudis, méritent une mention spéciale.

M. Cubaynes a attaqué l'*Alleluia de Faure* en chanteur d'avenir. Nous apprenons que plusieurs personnes très compétentes, frappées de l'homogénéité de cette voix facile, étendue, bien timbrée de ténor léger, avaient conseillé, il y a quelques années, à M. Cubaynes d'entrer au Conservatoire. Cela ne nous surprend pas et certes, plus d'un se livrent à l'étude du chant qui n'ont pas cet avantage exceptionnel d'être aussi bien doués. Aussi combien l'auditoire a-t-il eu de plaisir à entendre le chef-d'œuvre de Faure si bien rendu.

Ce que nous disons de M. Cubaynes s'applique aussi bien à M. C... Nous ajouterons même que celui-ci phrase peut-être mieux. Le *Vallon* de Gounod a été dit avec le sentiment et l'ampleur d'un chanteur de bonne école.

Quant à M. Pezet Léon, si une chose nous surprend, c'est qu'il ne soit pas au théâtre, où il se serait fait sûrement une place honorable. Il a chanté le *Fou d'amour* avec une assurance parfaite. La voix sort bien et remplit la salle, sonore et vibrante. La justesse est irréprochable. De telles qualités grandies par des études spéciales, auraient certainement fait de M. Pezet l'enfant gâté des bonnes scènes lyriques.

Nos félicitations bien sincères à tous ces excellents solistes qui ont si bien tenu leur place au feu de la rampe.

Voici un petit prodige : c'est un enfant presque aussi haut que son violon, qui, par la sûreté de son archet, vient prouver combien il est important de faire commencer tôt les études musicales, lorsqu'on reconnaît aux enfants des dispositions exceptionnelles comme au petit Barreau, qui assurément ira loin entre les mains d'un maître tel que M. Poudou.

M. E... a donné, dans les variations sur *Zampa*, pour piston, la mesure de son remarquable talent d'exécution.

Salut à nos chers poètes du crû.

Nous connaissons déjà *Léon de la fête* inspiré M. Rouquet ; mais combien ces perles-là brillent davantage et gagnent à être égrenées par leur auteur même, dans ce gracieux idiôme qui illustre Jasmin et Mistral. M. Rouquet, ce favori si choqué des muses, nous a montré que l'alexandrin français lui était tout aussi facile ; il a débité les premiers chants d'un poème sur les *Mobles du Lot*, où le souffle patriotique se change parfois en terrible ou-

ragan, et où l'élegie pleure à côté des éclats de la trompette guerrière. Des tonnerres d'applaudissement ont répondu aux généreux élans du poète, et c'était justice.

Si nous nous délectons aux beautés de la langue patoise, comment ne pas signaler la manière si vraie, si pittoresque, si originale, avec laquelle M. Montagne détaille les fables écrites dans cet idiome. *Lo fillo d'Escomps et lo vioulouncelo* mise en scène et débitée par M. Montagne, avec un cachet inimitable de couleur locale, a provoqué un fou rire général.

C'est encore l'air tout rempli des accords puissants de l'Orphéon, des duos d'amour et des sanglots de la muse, que nous voyons tout-à-coup apparaître les toutes gracieuses fées de l'aumônier. « Donnez pour le Monument ! » Et chacun de répondre largement à cette invite tristement souriante, car elle renferme une pensée de deuil pour la Patrie.

Puis vient l'APOTHÉOSE. C'est l'image admirablement fidèle du monument de M. Falguières reproduit par MM. Cayrac et Carriol. L'illusion est complète ; et lorsque le poète Bourrette déclame ses strophes puissantes et que les orphéonistes entonnent la *Marseillaise* aux reflets fulgurants des flammes de Bengale, un formidable hourrah s'échappe de toutes les poitrines et doit faire ressaillir l'âme du grand patriote sur son piédestal de granit.

La fête s'est terminée par une riche Tombola. Si jamais félicitations furent bien méritées, ce sont celles que tout Cahors adresse aux organisateurs de cette soirée si bien ordonnée et si bien remplie.

La recette s'est élevée, paraît-il, à près de 1,100 francs ; la quête seule a produit 225 fr.

X**

« Les étrangers qui, d'habitude, ne les voient que l'hiver, auront peine à comprendre combien ils sont agréables l'été. On les préfère alors aux arcades. L'ombre y est plus légère, la brise y souffle, les oiseaux y gazouillent. Plantés en 1852, ces arbres ont eu d'abord la mauvaise fortune de tomber entre les mains d'un maire partisan de la symétrie à outrance. On les rognait tous les printemps à hauteur d'un premier étage. Aussi dépérissaient-ils à vue d'œil et menaçaient-ils de mourir, lorsque cédant aux réclamations du public, l'autorité consentit à les laisser croître à leur gré. Ce sont, depuis lors, presque des futaies. »

J'en demande pardon à l'aimable conteur, dont les charmants récits font si bien connaître et apprécier l'Algérie, mais je ne partage pas sa manière de voir. J'aurais voulu, sur cette vaste esplanade, les orangers ou les bellombas qu'on y admirait autrefois. Les platanes sont trop communs en France. Il faut à nos yeux blasés, pour accompagner dignement cette mosquée flamboyante, ce soleil de feu, cette cohue bigarrée de turbans et de burnous, des arbres qui rappellent mieux l'Orient.

Malgré cette anomalie, la place du Gouvernement n'en est pas moins une des plus belles que j'ai vues.

C'est encore une conquête du génie français. Avant qu'on ne construisit les triples voûtes qui la supportent, les maisons mauresques descendaient, en suivant l'inclinaison rapide de la montagne, jusqu'à la mer qui venait battre les pieds de la mosquée. Nos ingénieurs ont comblé les vides, ont bâti d'immenses et solides murailles qui défient les tremblements de terre, et, comme Sémiramis à Babylone, ont suspendu des jardins dans les airs.

Les maisons qui l'entourent, avec leurs façades peintes, leurs fenêtres à balcon, leurs sculptures, leur ornementation variée, leurs terrasses, l'encadrent à ravir. Leur rez-de-chaussée est occupé par des magasins bien pourvus et bien achanlandés et par de somptueux cafés. Le soir, quand la musique des zouaves fait retentir les mélodies des grands maîtres, et que les dilettanti se pressent pour l'écouter, les salles se vident, et les consommateurs viennent sous les arcades et sur les trottoirs, au risque d'encombrer la voie publique, joindre aux plaisirs du goût celui d'entendre d'éclatantes fanfares ou de douces harmonies. Les balcons se remplissent d'auditeurs ; et c'est un spectacle qu'on n'oublie pas que celui de cette multitude attentive, composée d'éléments si divers, applaudissant sous le ciel africain les airs de France et d'Italie.

La quatrième face du rectangle est formée par le Djama Djedid ou mosquée neuve, plus connue des Européens sous le nom de mosquée de la pêcheur, et par un espace libre qui permet d'apercevoir, au-delà du Boulevard, à travers les mâts des bâtiments en relâche dans le port, la mer et les collines de la Maison-Carrée.

Cette place est constamment animée. Il n'est pas un Algérien qui ne la traverse au moins une fois par jour, soit pour descendre au port, soit pour aller de Bab Azoun à Bab el Oued, soit pour y retrouver ses amis ou y causer d'intérêts. Le palais du gouverneur, l'archevêché, la Cour d'assises, les tribunaux, l'état-major de la place, les marchés, les grands hôtels, les cercles, les cafés renommés, tout rayonne autour de ce centre. La cathédrale, la synagogue, les mosquées y attirent les fidèles ; les salles de ventes y font affluer les petits commerçants et les revendeurs ; un bureau de postes et télégraphes y amène les étrangers et les hommes d'affaires. Si la municipalité réalise son projet de transformation du quartier de la Préfecture, Alger aura beau se développer vers le Sud, la place du Gouvernement sera toujours le point le plus vivant.

La voie qui la limite du côté de la vieille ville et qui réunit Bab Azoun et Bab el Oued n'est pas une rue ordinaire. On pourrait lui donner le nom que portent à Paris, le carrefour Montmartre, à Marseille, le carrefour des Réformés : carrefour des Ecrasés. Du matin au soir c'est une suite ininterrompue d'omnibus surchargés, de corricolos lancés à toute vitesse, de troupeaux de bœufs ou de moutons, de charrettes pesantes ; de convois funèbres, de piétons pressés. Je le répète : tout Alger passe par là.

A l'autre extrémité, vers la balustrade du

boulevard, la foule est plus calme, mais n'est pas moins compacte, surtout à six heures du soir, au moment du départ des Courriers. Pendant que le paquebot termine ses préparatifs, que les passagers font leurs adieux aux parents et aux amis réunis sur le quai, d'innombrables curieux viennent tous les jours assister à ce spectacle. Ouvriers, soldats, Juifs, Arabes, tous se précipitent pour s'appuyer sur les rampes de fonte et mieux apercevoir le va et vient des canots qui transportent à bord les voyageurs. Et ce sont dans toutes les langues des dissertations à n'en plus finir sur l'état de la mer, sur les qualités ou les défauts du navire. Anglais, Russe, Espagnol, Italien, Berbère, tous les idiômes s'y font entendre ; je dirai plus, tous les dialectes. Le génois y coudoie le napolitain ; le languedocien s'y heurte avec le berrichon, le gascon avec le provençal. Un soir même, agréable surprise, mon oreille a été frappée par les sons bien connus de notre patois du Quercy. C'était un honnête journalier, établi depuis peu à Alger, qui venait après un dur labeur, en compagnie de sa femme et de sa fille, respirer la brise marine et souhaiter un paisible voyage aux passagers qui allaient s'embarquer.

Je ne saurais dire combien je fus ému en écoutant sur ces rives lointaines cette langue qui caressa mon enfance, et combien, en passant par cette bouche virginale, elle me semblait douce et harmonieuse, surtout quand je la comparais aux clameurs gutturales des Juifs ou des Biskris.

C'est sur la place du Gouvernement qu'une statue en bronze, œuvre du sculpteur Marochetti, a été élevée au duc d'Orléans, le 28 octobre 1845, par l'armée et la population de l'Algérie.

Le prince est représenté à cheval, faisant face à la ville, le dos tourné à la mosquée et à la mer. D'un geste martial et plein d'autorité, il étend son épée, comme pour prendre, au nom de la France, possession définitive de cette terre où il s'illustra.

Cette statue a déjà son histoire. Nous avons la manie, à chaque Révolution, de faire disparaître ou de détruire les emblèmes publics du gouvernement déchu. A deux reprises, le duc d'Orléans a failli être renversé de son piédestal de marbre et de granit ; et c'est moins aux services rendus qu'à sa mort prématurée et qui l'empêcha de régner qu'il a dû la conservation de sa popularité.

On a eu raison de l'épargner ; car Alger est pauvre en monuments. Avec le fils de Louis Philippe, parmi tous les hommes de guerre qui se sont succédé à la tête de la colonie, deux seulement, les maréchaux Bugeaud et Pélissier, ont leur image sur la voie publique. Le buste de ce dernier a été érigé dans le passage Malakoff. Quant au duc d'Isly, au vrai fondateur de la France algérienne, sa statue se dresse fièrement sur la place qui porte son nom ; et les troupes ne passent jamais devant elle sans lui présenter les armes, et sans que les trompettes fassent retentir l'air si populaire dans l'armée d'Afrique de *la Casquette au père Bugeaud*.

Le jour viendra où l'Algérie aura ses illustrations, lui appartenant en propre, nées et formées sur son sol vigoureux et rajeuni. Tout en leur rendant les honneurs mérités, elle ne cessera pas de garder avec un soin jaloux le souvenir reconnaissant des sacrifices de la mère-patrie, et la mémoire fidèle des soldats et des colons qui l'ont soumise, et, en quelque sorte, créée de toutes pièces.

Nous n'en voulons d'autre preuve que ce glorieux et constant hommage au vainqueur d'Abd-el-Kader.

J. B.

Dernières Nouvelles

MEURTUE-ET-MOSELLE.

MM. Berlet, républicain... (élu) 399 voix.
Welche, conservateur... 241

Le général Gallifet est complètement rétabli.

Une conférence révisionniste a eu lieu à Dijon : M. Pelletan a demandé la suppression du Sénat, la révision intégrale et immédiate de la Constitution.

L'ordre du jour révisionniste a été adopté.

Bourse de Paris.

Cours du 12 Juin.

Rente 3 p. %	79.60
— 3 p. % amortissable	80.65
— 4 1/2 p. %	109.00
— 5 p. %	108.25

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 11 juin 1883

La forte baisse subie hier par les meilleures valeurs a provoqué des rachats de la part des vendeurs à découvert ; les derniers cours d'aujourd'hui sont supérieurs à ceux de la veille sur l'ensemble de la cote ; quelques valeurs sont même revenues à peu près à leurs prix d'avant hier.

Le 5 0/0 ferme à 108.10, le 3 0/0 à 79.10, l'amortissable à 80.27, le Lyon à 1.385, le Midi à 1.120, le Nord à 1.890, le Suez à 2.457, la Banque de France à 5.400, le Foncier à 1.295, le 5 0/0 Italien à 93.65, l'Unifiée Egyptienne à 366, le 5 0/0 Turc à 11.20, la Banque ottomane à 770.

L'Orléans et le Gaz qui n'avaient pas été atteints hier par la baisse sont restés à peu près stationnaires, le premier à 1,215, le second à 1,365.

C'est le 11 courant qu'expire le délai accordé aux actionnaires de la Banque Nationale pour libérer leurs titres. Tout porte à croire que le nombre des retardataires sera très restreint.

Nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs sur l'émission des 16,000 obligations de 400 francs que la Compagnie Insulaire de Navigation offre au public au prix de 375 francs.

La Compagnie Insulaire de Navigation a pris la suite des services dans la Méditerranée de l'ancienne Compagnie Valéry. Elle est de plus concessionnaire du transport des dépêches du gouvernement entre Marseille, Nice, la Corse et Livourne. Elle reçoit en échange de l'Etat une subvention de 355,000 francs, supérieure à la somme qu'exige le service de l'emprunt. En tenant compte de la prime de remboursement, ces nouveaux titres rapportent 5.90 00.

Le Conseil d'administration de la Compagnie Nationale de Navigation, dans sa séance du 28 décembre dernier, a décidé l'appel du quatrième quart, soit 125 francs par action. Les versements devront être effectués du 20 au 30 juin, à Paris et à Lyon, au Comptoir d'escompte, et à Marseille, au siège social.

Le National, grand journal

politique quotidien, dirigé par M. HECTOR PESSARD, offre gratuitement à tous ses nouveaux abonnés de 3 mois, de 6 mois et d'un an, à titre de prime les ouvrages de librairie indiqués dans le catalogue publié par le journal.

Le National, consacre aux débats des cham-

bres et aux affaires commerciales une place très considérable.

Prix de l'abonnement : 3 mois, 13 francs, 6 mois, 26 francs, un an 52 francs. Adresser les demandes, 42, rue Notre-Dame des Victoires à Paris.

Le NATIONAL adressera le Catalogue des primes à toutes les personnes qui lui en feront la demande

UNE BELLE PRIME

M. Ferrand, éditeur, à Besançon, offre en ce moment une série de primes extraordinaires consistant en montres de tout genre.

Si vous voulez juger, par un échantillon, de la bonté et de la beauté de ces primes, adressez-lui un mandat-poste de vingt-cinq francs, et vous recevrez franco à domicile par la poste :

UNE FORT BELLE MONTRE

EN ARGENT

Double cuvette argent 18 lignes, à cylindre, 8 rubis, très-élégante et très-solide. Cette montre est vendue partout 50 fr. au minimum. Elle n'a rien de commun avec les articles de pacotille si répandus aujourd'hui. Elle est garantie cinq ans, et toute personne qui, après l'avoir reçue, la trouverait inférieure à son attente, peut la retourner et en exiger le remboursement. Il est impossible de trouver mieux et à meilleur marché, à moins de sortir des articles soignés, à moins de tomber dans la catégorie des *clous* qui ne marchent que quelques mois et ne peuvent même pas être réparés, à cause de la mauvaise qualité des matières premières employées.

Si l'on désire que la montre soit très-petite (modèle pour dames) il faut ajouter cinq fr., soit en tout 30 fr. Pour recevoir franco à domicile par la poste, adresser un mandat de vingt-cinq fr. (ou de trente fr. s'il s'agit d'une montre de dame) à M. Ferrand, éditeur, rue Morane, 4, à Besançon (Doubs).

MICHELET. — *Histoire de France et de la Révolution française*. 22 vol. in-8°, accompagnés de 338 gravures hors texte et plus de 1,000 vignettes. Prix : 196 fr. payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : *l'Histoire de la France*, 133 fr. ; *l'Histoire de la Révolution française*, 63 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

LAROUSSE (Pierre). — *Grand Dictionnaire universel du XIX^e Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr. payables 20 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas départemental de la France et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-4°. Prix : 125 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Grand Atlas universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin 1 volume relié. Prix : 90 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

AVIS

M. Ferdinand Colonge, ancien propriétaire du *Café de Bordeaux*, a l'honneur d'informer le public, qu'à partir du 1^{er} juin, il vient de reprendre la direction de cet établissement. Comme par le passé, il fera tous ses efforts pour satisfaire sa clientèle tant sous le rapport du confortable que du bon choix des consommations.

Librairie J. GIRMA, à Cahors

VIENT DE PARAÎTRE LA 14^{ème} LIVRAISON
L'HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LA
PROVINCE DE QUERCY
DE GUILLAUME LACOSTE

Cet ouvrage formera TROIS volumes, in 8^o, de 500 pages chacun, paraissant en livraisons mensuelles, pendant les années 1882-1883-1884.

Prix: 18 fr. — Payables 6 fr. par an

En dehors de l'édition de souscription, il sera mis en vente, 50 exemplaires seulement sur papier blanc velin, formant quarante livraisons.

Prix de la livraison 50 centimes

Nouvelle Encre. J. GARDOT
D'UN...
n'ayant pas les Plumes, n'épaississant pas.
MÉDAILLE D'OR. Chez tous les Papeteriers.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS
ADULTES & ENFANTS**

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N° 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynacqas (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

21 RÉCOMPENSES

1^{er} PRIX
MÉDAILLES ARGENT & OR
et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

DITE

ÉLIXIR DES VOSGES

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



FOURGEAUD & LACOSTE
PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques; étendue d'eau, elle remplace avantageusement le Sirop de Pin, dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

LE DOCTEUR CHOFFÉ offre gratuitement à nos lecteurs son *Traité de Médecine pratique* (8^e édition). Il y expose sa *Méthode* consacrée par 40 années de succès dans les hôpitaux pour la guérison de toutes les *maladies chroniques*: (Hernies, hémorroïdes, goutte, phthisie, asthme, cancer, obésité, maladies de vessie, de matrice, de l'estomac, du cœur, de la peau etc.) Ecrite, quai St-Michel, 27, Paris.

Avis

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT
MAISON DE CONFIANCE
N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

CO STUMES
sur mesure
pour
HOMMES

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881
PHARMACIE CENTRALE
DE CAHORS
ESCROUZAILLES PHARMACIEN
Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés: préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison: Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Etranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au *Dos Rond*, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **FRÉDÉRIC**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

LOTÉRIE

DE L'UNION CENTRALE
DES ARTS DÉCORATIFS
AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

La Seule qui ait

2 MILLIONS

DE FRANCS DE LOTS
PAYABLES EN ARGENT

GROS LOT:

UN DEMI-MILLION

Soit un de Fr. 500,000

Un de 200,000

Quatre... de 100,000

Quatre... de... 50,000

Huit..... de... 25,000

Vingt.... de... 10,000

Cent..... de..... 1,000

4 Cents.. de..... 500

ENSEMBLE 538 LOTS

PRIX DU BILLET: UN FRANC

Les 2 Millions sont déposés à la Banque de France

Les Billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Porte IV, Champs-Élysées, Paris.

TIRAGE La date du Tirage sera fixée ultérieurement. Elle sera annoncée par voie d'Affiches spéciales et dans tous les journaux. Les numéros gagnants seront publiés dans tous les journaux. La Liste officielle sera mise en vente dans toute la France.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS
BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jour, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
Écrire: Administration de la C^o concessionnaire
PARIS, 22, Boulevard Montmartre

Le Propriétaire-Gérant A Layton.

FRUITS ALGÉRIENS
M^{me} GUILLEMOT, RUE DE STORA PHILIPPEVILLE (ALGÉRIE)
Spécialité d'envois par Colis Postaux

NÈFLES DU JAPON

Ce petit fruit délicieux si peu connu en France est un fruit du printemps algérien. Son esquisse fraîcheur et son parfum le font tout particulièrement apprécié et rechercher des véritables gourmets. Envoi franco d'un colis postal de 3 k. de Nèfles du Japon, contre mandat poste de 5 fr.

DATES DU SOUF

La DATTE dont le nom seul évoque l'idée des poétiques oasis du Sahara, n'a jamais, jusqu'à ce jour, été livrée aux consommateurs dans sa pureté primitive. Travaillés et falsifiés, les échantillons fournis par le commerce sont loin de donner une idée de la saveur suave de ce fruit du désert.

Envoi franco d'un colis postal de véritables Dattes du Souf transparentes, 3 k. contre mandat poste de 10 fr.

Il n'est donné aucune suite aux commandes dont le montant n'est pas joint à la demande.

AVIS On demande des représentants, pour la vente des fruits algériens par colis postaux, dans chaque canton de France.

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.
A. PAQUIGNON
MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ
MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.
VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS
RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.
Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.
La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.
ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE
PRIX FIXE INVARIABLE.
Tous les Envois sont faits franco.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés: Edition de luxe 20 fr.; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

MACHINES A COUDRE
De la Maison BARIQUAND et Fils
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (S. G. D. G.)
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.
Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.